

Lutte contre le harcèlement scolaire : l'exemple finlandais

Le Monde – 16 novembre 2021

La secrétaire d'Etat chargée de l'éducation prioritaire Nathalie Elimas s'est rendue en Finlande, pays où chaque établissement est doté d'une stratégie et où la méthode se fonde avant tout sur la prévention.

Comment repérer les signaux faibles du harcèlement scolaire ? Comment éviter les effets de meute qui se prolongent en ligne ? Comment y mettre un terme et accompagner les victimes ? Les suicides d'adolescents – comme celui de Dinah, fin octobre à Mulhouse – viennent régulièrement rappeler les conséquences funestes de ce phénomène. Un élève sur dix serait victime chaque année de harcèlement scolaire. Soit entre 800 000 et 1 million d'élèves. L'estimation n'a guère varié depuis que l'éducation nationale s'est emparée du sujet il y a une dizaine d'années.

Face aux drames qui secouent régulièrement l'institution scolaire, les pouvoirs publics ne peuvent plus fermer les yeux. Deux rapports parlementaires se sont emparés du sujet en un an, Brigitte Macron en a fait l'une de ses grandes causes. Le ministère de l'éducation nationale déploie depuis la rentrée un programme national baptisé Phare (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école)... Et pourtant, si les actions symboliques se multiplient, à l'instar de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, jeudi 18 novembre, les moyens d'action sont encore peu efficaces. « *La prise de conscience est récente. La France a pris du retard par rapport à ses homologues européens dans la lutte contre ce fléau* », note Jean-Pierre Bellon, professeur de philosophie et l'un des concepteurs de Phare.

Pour s'inspirer d'un pays pionnier, la secrétaire d'Etat chargée de l'éducation prioritaire Nathalie Elimas s'est rendue début novembre en Finlande. Depuis 2003, en effet, la loi finlandaise exige que chaque établissement adopte une stratégie en la matière. Le programme KiVa, élaboré par l'université de Turku, s'est construit autour de cette obligation depuis 2006. Neuf écoles sur dix s'en sont emparées avant qu'il ne devienne payant il y a cinq ans. Il est aujourd'hui utilisé par la moitié des écoles en Finlande et s'exporte dans une vingtaine de pays, de la Nouvelle-Zélande à l'Italie.

Effacité évaluée en continu

Cette méthode se fonde avant tout sur la prévention. « *Le but n'est pas de transformer les élèves victimes pour les rendre moins vulnérables ni de cibler directement les agresseurs mais de modifier le contexte de façon à ce que les nouveaux comportements du groupe découragent les harceleurs* », souligne Christina Salmivalli, chercheuse et conceptrice du programme. Les élèves reçoivent dix heures de cours par an dans les classes équivalentes au CP, au CM1 et au collège. Il s'agit d'abord de travailler sur les émotions et sur sa place dans le groupe avant de parler spécifiquement du harcèlement.

Une équipe de recherche de l'université évalue en continu son efficacité. « *Il ne faut pas s'attendre à ce que tout change d'un coup. C'est un travail de long terme mais dans les écoles KiVa, le pourcentage d'élèves se déclarant victimes de harcèlement est passé de 17,5 % en*

2009 à 10,5 % en 2021. Si l'on regarde le pourcentage d'élèves déclarant harceler les autres, ce taux est passé de 11,8 % en 2009 à 3,9 % en 2021 », détaille Claire Garandau, chercheuse en psychologie à l'université de Turku et la seconde conceptrice du projet.

Malgré tout, KiVa se montre plus efficace en primaire qu'au collège. « *Ce qui montre qu'il faut travailler sur ces questions le plus tôt possible* », reconnaît Claire Garandau. Chaque caractéristique du programme fait l'objet de recherches scientifiques. Deux méthodes ont ainsi été évaluées : l'approche confrontationnelle – tenir le harceleur pour responsable de ses actes – et l'approche non blâmante – mettre l'accent sur l'empathie. « *La combinaison de ces deux méthodes s'avère être la plus efficace* », analyse la chercheuse.

En Finlande, chaque municipalité gère son système éducatif, de l'école au lycée. A Vantaa, la quatrième ville du pays située aux abords de Helsinki, KiVa fait partie des outils proposés parmi d'autres. L'école Rajakylä s'inspire du programme sans formellement l'utiliser. La directrice, Päivi Viljamaa, en est convaincue : « *La prévention passe par l'éducation émotionnelle des enfants et l'apprentissage de la manière d'interagir les uns avec les autres.* » Tous les quinze jours, les enseignants proposent au même moment un cours sur ces « *compétences sociales* » afin que les élèves les acquièrent au même moment. « *Il s'agit pour les plus petites classes de parler de ses émotions, de sa colère par exemple et des moyens de l'apaiser* », raconte Päivi Viljamaa.

A partir de l'équivalent du CM1, les élèves remplissent tous les quinze jours un questionnaire en ligne baptisé « School Day » sur comment ils se sentent à l'école ou à la maison. L'enseignant peut alors aborder directement avec eux les sujets qui émergent et agir le plus tôt possible. Comme dans KiVa et dans Phare, dans les cas plus problématiques, un groupe d'enseignants référents prend le relais. « *Il est préférable que ce ne soit pas l'enseignant de la classe qui résolve le problème mais ce groupe neutre* », a constaté Päivi Viljamaa. Ces enseignants référents rencontrent d'abord les élèves séparément. Ils organisent ensuite un suivi de la situation sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Si les parents sont tenus au courant de toutes ces actions, ils ne sont pas présents lors des échanges pour ne pas venir perturber la résolution du conflit.

Liens étroits avec la police

L'équipe éducative se montre vigilante sur tous les détails. Dans la cour de récréation, les adultes revêtent un gilet jaune pour être facilement repérables par les enfants. Une attention rendue possible par les moyens dont disposent les écoles finlandaises. Cet établissement de Vantaa compte ainsi un adulte pour dix enfants. Infirmière scolaire, médecin et assistante sociale sont présents. Des ressources qui manquent cruellement en France. « *Le contexte finlandais est particulier. Il y a une grande souplesse laissée dans l'application des programmes, par exemple. En France, c'est le programme d'abord, le bien-être après !* », note Jean-Pierre Bellon. Pour le professeur de philosophie néanmoins, « *beaucoup de professeurs des écoles françaises travaillent déjà sur la reconnaissance des émotions et la gestion des conflits. Ils font du KiVa sans le savoir* ».

Les écoles finlandaises ont par ailleurs des liens plus étroits qu'en France avec la police. Chaque circonscription compte un policier référent sur le harcèlement qui vient faire des actions de prévention et peut être sollicité dans les cas les plus graves, ce qui permet une rapidité d'intervention. La sanction n'est pas vue sous le même prisme qu'en France. Heljä Misukka, directrice de la politique éducative au sein du syndicat de l'éducation, le martèle :

« *L'exclusion temporaire doit permettre d'ouvrir de l'aide aux familles pour interrompre le cycle du harcèlement. Si l'élève change d'établissement, on ne résout rien. On déplace le problème.* » Ce syndicat de l'éducation, qui rassemble les enseignants et les chefs d'établissement, souhaite pouvoir prononcer des exclusions de trois jours, ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

Le cyberharcèlement fait encore partie des angles morts de la politique finlandaise. KiVa y consacre deux leçons dans son programme de cours. Mais pour Christina Salmivalli, « *agir sur les comportements, c'est prévenir aussi bien le harcèlement que le cyberharcèlement* ». A l'école Rajakylä à Vantaa, les élèves ont accès à un questionnaire en ligne spécifique où les élèves peuvent rapporter de manière anonyme les actes de cyberharcèlement qu'ils constatent. Rapporter les faits ne s'apparente pas à de la délation mais bien à de l'empathie envers l'enfant ou l'adolescent harcelé.

Plan de formation

Le programme Phare s'inspire en partie du programme KiVa mais aussi de la méthode québécoise de « préoccupation partagée » adaptée en France par Jean-Pierre Bellon. Expérimenté dans six académies depuis 2019, Phare donne une méthode et des outils aux équipes éducatives. Un plan de formation est prévu dans l'objectif de le généraliser et de le rendre obligatoire à la rentrée 2022. L'idée est de constituer une équipe ressources de cinq personnels, de formaliser un protocole de traitement, de former une équipe d'élèves-ambassadeurs et d'organiser dix heures par an d'apprentissages avec des contenus en ligne. Jean-Pierre Bellon le souligne : « *Le programme Phare a pour objectif d'éviter toutes les maladresses que peuvent commettre les établissements, parfois sans s'en rendre compte. Organiser une confrontation en présence des parents est la pire des choses à faire par exemple, tout comme laisser la victime sans soutien alors que les faits sont en cours d'examen.* »

« *Phare doit être un programme évolutif. Nous pouvons l'amender et le compléter, avec ce que nous avons vu lors de ce voyage en Finlande notamment. Le travail autour des compétences sociales et émotionnelles paraît pertinent. Les relations entre l'école et la police centrées sur la prévention s'avèrent intéressantes, tout comme l'idée d'une exclusion temporaire qui déclenche une série d'aides et de prises en charge* », affirme Nathalie Elimas.

La proposition de loi du député (MoDem, Finistère) Erwan Balanant sur le harcèlement scolaire, qui doit être présenté en première lecture à l'Assemblée nationale le 1^{er} décembre, pourrait constituer un véhicule législatif opportun. En l'état, cette proposition oblige les établissements scolaires à définir un protocole de prise en charge du harcèlement. La création dans le code pénal d'un délit de harcèlement scolaire, passible dans les cas les plus graves de 150 000 euros d'amende et dix ans de prison, y est également évoquée.

Au-delà de ces programmes clés en main, c'est bien sur l'ensemble du climat scolaire qu'il faut jouer, selon le sociologue et spécialiste de l'école Benjamin Moignard. « *La stabilité des équipes éducatives et leurs modalités de travail sont primordiales pour identifier les problèmes et leur apporter des réponses* », considère le chercheur. Un problème systémique en somme.

Sylvie Lecherbonnier